

MICRORIGO : Sur la piste des micropolluants. Risques et gouvernance du fleuve Rhône

Résumé :

Ce projet porte sur les suites de la crise PCB (2005-2012) dans le bassin du Rhône. Il rend compte des observations et réflexions d'une équipe de chercheurs en sciences sociales sur l'évolution de la gestion des risques liés engendrés par la dissémination de micropolluants dans l'environnement.

Objectifs du projet et mise en contexte

La découverte fortuite de PCB dans des poissons du Rhône en 2005 a conduit les autorités du bassin du fleuve à commander des études sur l'étendue de la contamination. Les premiers résultats ont entraîné une succession d'interdictions de consommation qui ont bouleversé les riverains. Des associations de protection de la nature sont montées au créneau pour dénoncer des risques environnementaux et sanitaires anciens et, selon elles, mal gérés. La couverture médiatique de ces événements a amplifié la situation de crise, alors que progressivement l'on découvrait que l'ensemble des cours d'eau nationaux étaient affectés.

Ce projet visait à observer et discuter les évolutions qui caractérisent la gestion des risques environnementaux dans le bassin du Rhône depuis la crise des PCB après que la pression médiatique soit retombée (2005-2012). Bien que centré sur une famille de substances chimiques spécifiques reconnues comme cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques à faible dose, il avait pour objectif d'élargir la réflexion à d'autres micropolluants aux effets plus incertains dont la présence relativement abondante dans le fleuve, mais tout autant inaccessible par les seuls sens, pose aussi question. L'idée était de s'appuyer sur l'exemple des PCB, substances emblématiques s'il en est, puisque leur interdiction n'a pas mis un terme aux problèmes qu'ils posaient, pour penser à nouveaux frais la trajectoire publique des alertes en matière de pollution et les situations de crise qu'elles peuvent engendrer.

Contacts :

christelle.gramaglia@irstea.fr

Méthodologies :

L'objectif de ce projet était double. D'une part, il s'agissait de créer un réseau de chercheurs en sciences sociales s'intéressant aux risques environnementaux émergents dans le bassin du Rhône, et d'une autre, de réfléchir à la question des micropolluants pour évaluer les effets de la crise PCB en amont et en aval du fleuve. Sur la base des travaux déjà engagés, cinq journées d'étude ont été organisées en 2012 pour mettre en commun nos données. Nous avons également invité un écotoxicologue et un représentant des services de l'Etat à venir faire part de leur point de vue. Parallèlement, nous avons réalisé une dizaine d'entretiens semi-directifs avec des élus, des riverains et des acteurs économiques. Cette enquête a été complétée par une analyse qualitative de la presse régionale centrée sur le traitement médiatique des alertes relatives aux PCB et les commentaires en ligne des lecteurs.

Principaux résultats :

La période de crise amorcée par la découverte de poissons contaminés aux PCB en 2005 est terminée, si l'on s'en tient à l'intérêt médiatique pour cette question qui a fortement décliné depuis 2008. Toutefois, le problème n'a pas totalement disparu de l'espace public et s'y réinvite même régulièrement. Les PCB sont mentionnés par les acteurs du territoire à l'occasion de projets d'aménagement et de restauration qui font débat. Ils permettent de pointer la connectivité des territoires de même que les liens entre problèmes environnementaux et sanitaires encore trop souvent pensés séparément. On voit d'ailleurs que les apports de polluants divers du Rhône à la mer sont un sujet de préoccupation discret mais récurrent pour les riverains de l'embouchure qui, pour certaines, ont changé leurs habitudes ou recentré leurs activités nautique et de pêche dans le Golfe du Lion après la crise PCB.

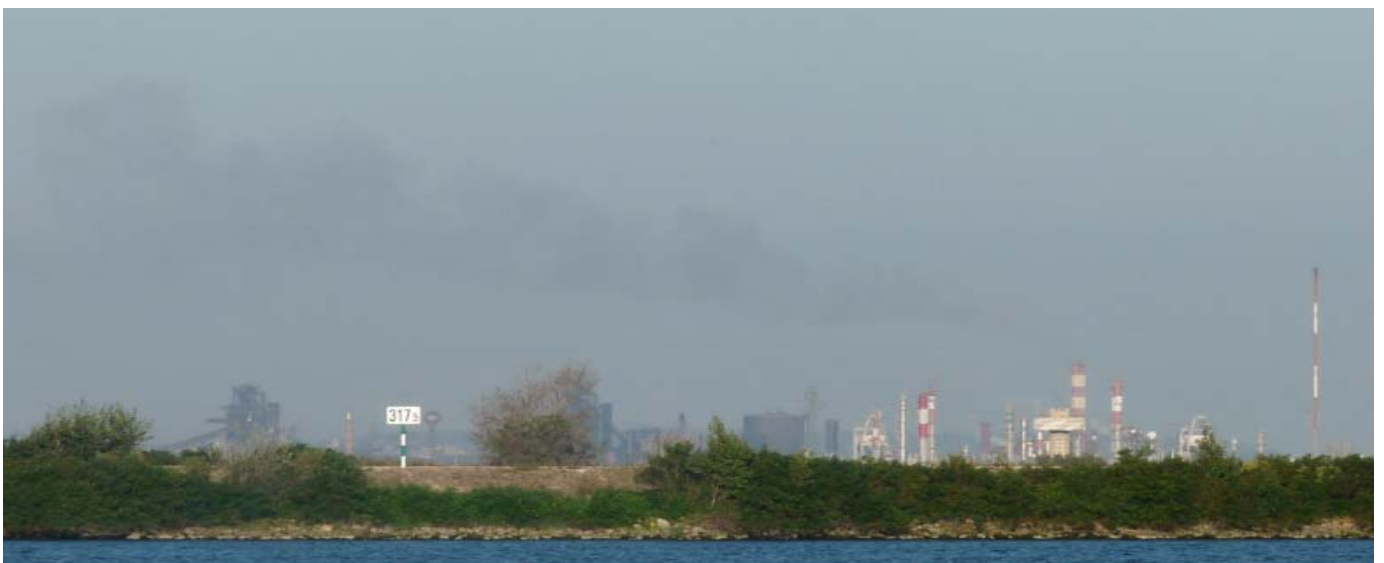
Les annonces d'interdiction de consommation puis leur révision, le manque d'information sur les normes seuils et leur justification (ou parfois l'afflux d'information sans autre explication que des avis renvoyant à l'arbitrage individuel), la complexité des enjeux et les incertitudes irréductibles soulevées par les PCB, polluants invisibles cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques particulièrement persistants, entretiennent la dépendance des populations vis-à-vis des experts et des gestionnaires du fleuve, mais aussi la méfiance à leur encontre (quand bien même ceux-ci expriment des points de vue contrastés). Les taux de contamination n'expliquent pas à eux seuls les mobilisations observées dans le bassin du Rhône. L'histoire longue des alertes émises à propos de la situation singulière de ce fleuve, de même que les coalitions d'acteurs locaux, expliquent en grande partie l'ampleur des protestations et la trajectoire publique récente du problème PCB. Bien que certains gestionnaires le souhaitent, il serait toutefois hasardeux de vouloir refermer le dossier trop vite (malgré les contraintes qu'il implique sur leur activité). Nous ne sommes pas à l'abri d'autres alertes y compris à propos d'autres substances toxiques. Des leçons doivent être tirées de la crise qui retombe que des circonstances particulières pourraient relancer, pour anticiper et gérer les risques en situation de routine.

Pour les scientifiques et experts la crise a constitué une aubaine permettant d'obtenir, au moins temporairement, les moyens de mener des recherches sur la dynamique et les effets des micropolluants (les PCB mais aussi le mercure ou les perfluorés piégés dans les sédiments et pouvant être remobilisés à l'occasion de crue ou d'autres perturbations mécaniques) encore insuffisamment documentés. La suspension des financements mettrait un terme à leurs recherches en cours. Pour les riverains, la crise a également été l'occasion d'apprentissages divers qu'ils ont pu (ou pas) articuler avec leurs connaissances de terrain (ce qui permet de pointer des continuités mais aussi beaucoup de discontinuités entre savoirs experts et profanes propices au malentendu).



Réunion du Collectif Citoyen Santé Environnement de Port-Saint-Louis du Rhône sur les résultats de l'enquête d'imprégnation aux PCB du WWF et l'ASEP, 2008 (C. Gramaglia).

La crise PCB semble pourtant avoir marqué un tournant, puisque des modes de gestion originaux ont été testés pour répondre aux problèmes posés, les autorités ayant choisi de convoquer, en plus des gestionnaires et experts autorisés, des représentants de la société civile dans les comités scientifiques et politiques de suivi (d'abord dans le bassin du Rhône puis à l'échelon national). Le début d'ouverture constaté n'est pas anodin. Il aura certainement des effets sur la gestion d'autres risques qui, d'une part, ne devraient plus être pensés de manière technicienne et dissociée (les micropolluants remettent en cause les visions positives des crues, mais leur présence doit aussi être prise en compte dans les projets de restauration), et d'une autre, ne pourront plus être pris en charge sans que leurs modalités et conséquences n'aient été discutées avec les parties prenantes. Cette démocratisation de la décision en situation d'incertitude devrait d'ailleurs être prolongée pour renforcer la légitimité et l'efficacité des décisions. Désormais, la difficulté est de créer les dispositifs nécessaires pour la mise en place d'une politique de vigilance non plus seulement quantitative mais aussi qualitative et concertée sur le long terme qui permette de définir la liste des substances à surveiller, les moyens pour le faire, de même que les modalités de décisions relatives aux risques de pollution (quelles que soient leurs origines au-delà des seules normes-seuils (et surtout en deçà d'elles). Ainsi pourra-t-on espérer que les suites de la crise PCB, après les avoir éloignés, contribuent à rapprocher les riverains du Rhône de leur fleuve.



Effluents atmosphériques de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-mer remontant le long du Rhône, 2012 (C. Gramaglia)

Perspectives :

Ce projet sera prolongé, pour certains membres de l'équipe, par la participation à une étude socio-historique comparée de la mesure de la qualité de l'eau des fleuves Loire, Rhône et Seine (1850-2000) dans le cadre de l'appel à proposition de recherche ENV & SOC de l'ANR (projet MAKARA coordonné par L. Lestel, 2013-2016). Il devrait également, à terme, déboucher sur un autre projet centré sur les conséquences des pollutions sur la gestion d'autres risques et les projets de restauration fluviale jusqu'à la mer.

Plus-value pour les praticiens :

Malgré des améliorations qui facilitent la participation des associations de protection de la nature aux instances de gestion des risques environnementaux dans le bassin du Rhône, la crise PCB a montré toutes les limites des approches classiques en termes de normes seuil. Non seulement, les décisions d'interdiction préventives prises par les autorités n'ont pas été comprises par les riverains, mais leurs modalités d'application modulées dans le temps et l'espace ont été mal interprétées. Elles ont parfois conduit à des remises en cause de la capacité de ces mêmes autorités à prendre en charge les problèmes de pollution, notamment lorsque des connaissances de terrain permettaient de questionner les motifs de la décision. De plus, les interdictions de consommation semblent avoir été inégalement respectées.

Nous considérons que la gestion des risques sur la base de normes seuil, notamment pour les substances les plus persistantes et les plus toxiques ou les substances dont les effets toxiques sont suspectés mais encore mal évalués, peut engendrer de nouvelles situations de crise. Comme ce fut le cas pour les PCB, un changement de référence réglementaire et une succession d'événements fortuits peuvent suffire à relancer un dossier. Le souvenir des alertes ou cas précédents produit alors des effets de dramatisation propres à susciter des vagues des protestations.

Les gestionnaires gagneraient à développer une véritable politique de la vigilance en situation de routine, corollaire pratique du principe de précaution, qui leur éviterait d'avoir à réagir au coup par coup sous la pression. La mise en débat de la liste des substances chimiques à suivre comme les moyens mis en œuvre sur le long terme, de même que les termes de la décision, nous semblent indispensables à la fois pour des raisons d'efficacité et de légitimité.

Références :

- Armani, G. (2011). « Silure et PCB : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel », *Vertigo* 10. <http://vertigo.revues.org/11305>.
- Gramaglia, C., Babut, M. (2013). « L'expertise à l'épreuve d'une controverse environnementale et sanitaire. La production des savoirs et des ignorances à propos des PCB du Rhône », *Vertigo*, à paraître.
- Gramaglia, C., Barthélémy, C., Babut, M. (2012). « PCB du Rhône: controverses et enjeux de gestion autour d'un héritage toxique embarrassant », *Actes du colloque IS.Rivers : recherches et actions au service des fleuves et grandes rivières*, ZABR